

UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR UN NOUVEAU MANDAT

Faire territoire ensemble





90

DOSSIER : PRÉSENTATION DES ÉLUS

Pages 4 à 8

BUDGET

Page 9

TEMPÊTES ET CRUES : RETOUR SUR UN ÉPISODE HORS NORME

Pages 10 à 11

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU OBTIENT TROIS ÉTOILES POUR SON ENGAGEMENT CLIMAT- AIR-ÉNERGIE

Pages 12 à 14

M'BUS : ET SI VOS DÉPLACEMENTS DEVENAIENT ENFIN GRATUITS ?

Page 15

ENTREPRISES : FAIRE ENSEMBLE POUR ALLER PLUS LOIN !

Page 16

QUAND L'EUROPE FINANCE CONCRÈTEMENT LES INITIATIVES LOCALES

Page 17

LE CERCLE DES CHERCHEURS DE TRAVAIL

Page 18

RENCONTRE AVEC VIRGINIE DALIDEC

Page 19

L'ART DE S'EXPRIMER

Page 20

FESTIVAL DU FILM DE PRÉVENTION 2026

Page 21

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

Page 22

UN ÉTÉ DE RENDEZ- VOUS ET DE DÉCOUVERTES

Page 23

L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE

MAGAZINE D'INFORMATION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Nathalie Burtin-Dauzan

Président de la Communauté de Communes de Montesquieu

RÉDACTEUR EN CHEF Samantha Chevrier

COORDINATION ÉDITORIALE Service communication

RÉDACTION Marine Boissière (Timecom)

CRÉDITS PHOTOS CCM, ISTOCK

DÉPÔT LÉGAL à parution – Magazine trimestriel – ISSN : 761-3213 – Juin 2026

CONCEPTION Agence Scoop communication – 16062-MEP

IMPRESSION Imprimerie Lestrade – PEFC n°10-31-1377 – Tirage 21 500 exemplaires

 facebook.com/CDCMontesquieu

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

Site Montesquieu

1, allée Jean Rostand – 33650 Martillac

Tél. 05 57 96 01 20

contact@cc-montesquieu.fr



STOP PUB

L'Esprit Communautaire est distribué dans toutes les boîtes aux lettres même celles ayant l'autocollant "stop pub". Si vous ne le recevez pas, contactez le service communication.

« CONSTRUIRE DES RÉPONSES COMMUNES »

Madame, Monsieur,

Nos 13 communes ont chacune leur identité, leur histoire, leurs réalités. Pourtant, face aux grands enjeux d'aujourd'hui, nous partageons les mêmes attentes : préserver notre qualité de vie, accompagner les familles, soutenir l'emploi local, réaliser la transition écologique et garantir un développement équilibré de notre territoire.

C'est précisément le rôle de la Communauté de Communes : transformer ces enjeux communs en actions concrètes, utiles et cohérentes pour les habitants.

Ce numéro du magazine en est le reflet. Derrière la diversité des sujets présentés, un même fil conducteur apparaît : celui d'un territoire qui agit collectivement pour répondre aux besoins du quotidien tout en préparant l'avenir.

Agir pour l'avenir, c'est accompagner les habitants dans la rénovation énergétique de leur logement ou dans leurs projets d'énergie solaire. C'est aussi poursuivre les actions engagées en faveur du climat, des mobilités durables ou de la préservation de notre environnement.

Agir pour la cohésion du territoire, c'est soutenir les entreprises locales, favoriser les coopérations économiques et accompagner les personnes en recherche d'emploi grâce à des dispositifs de proximité qui redonnent confiance et ouvrent des perspectives.

Agir pour les habitants, c'est également investir dans l'enfance, la parentalité, la culture et la jeunesse. À travers les projets menés dans les multi-accueils, les parcours

d'éducation artistique et culturelle ou encore le Festival du film de prévention, notre volonté est claire : permettre à chacun de trouver sa place, de s'exprimer et de grandir dans un territoire vivant et solidaire. Ce que montrent aussi ces pages, c'est qu'aucune politique publique ne peut aujourd'hui être pensée de manière individuelle. Les questions environnementales croisent les enjeux économiques. Les projets culturels nourrissent le lien social. Les mobilités influencent l'accès à l'emploi et aux services. Tout est lié.

C'est pourquoi nous souhaitons renforcer une approche plus collective, plus transversale et plus proche du terrain. Notre ambition est de mieux faire circuler les idées, de partager les expériences entre communes et de construire des réponses adaptées aux réalités locales.

Ce nouveau mandat s'ouvre avec une conviction forte : les transitions à venir ne pourront réussir qu'en s'appuyant sur la coopération, l'écoute et l'engagement collectif.

La Communauté de Communes continuera d'être ce lieu où l'on construit ensemble des projets utiles, concrets et durables, au service des habitants et de l'équilibre de notre territoire.

**Nathalie Burtin-Dauzan, Présidente
de la Communauté de Communes de
Montesquieu**



LES TRANSITIONS À MENER
NE POURRONT RÉUSSIR
QU'EN S'APPUYANT SUR LA
COOPÉRATION, L'ÉCOUTE ET
L'ENGAGEMENT COLLECTIF.

"FAIRE TERRITOIRE ENSEMBLE, CONCRÈTEMENT"

ENTRETIEN AVEC LA PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

VOUS DÉBUTEZ CE NOUVEAU MANDAT À LA PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES. AVANT D'ÉVOQUER VOTRE VISION POUR CE MANDAT, POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Je suis maire de Saint-Selve depuis douze ans, une commune qui compte aujourd'hui près de 3 800 habitants, et élue locale depuis quatorze ans. Je suis également cadre dans la fonction publique territoriale, spécialisée dans le développement et l'ingénierie territoriale. Mon engagement communautaire ne date pas d'hier. J'ai été vice-présidente en charge de la jeunesse et de la petite enfance lors de mon premier mandat sous la présidence de Christian Tamarelle, puis première vice-présidente de la jeunesse et de la citoyenneté sous Bernard Fath. Ces expériences m'ont profondément marquée et ont renforcé mon attachement à ce territoire.

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LE TERRITOIRE AUJOURD'HUI ?

Nous ne partons pas de rien, et c'est essentiel de le rappeler. Notre territoire s'est construit sur près de 25 ans de gestion solide et cohérente. Que ce soit en matière de développement économique, avec des zones d'activités structurantes, ou dans la prise de compétences majeures comme la petite enfance, une base de travail robuste existe déjà. Nous avons aussi la chance d'évoluer dans un cadre particulièrement stable : stabilité politique, financière et administrative. Contrairement à d'autres territoires, nous n'avons pas connu de fusions ou de recompositions. Nous étions 13 communes à l'origine, nous sommes toujours 13 aujourd'hui. Cette continuité est une force, car elle permet d'avancer sans avoir à reconstruire en permanence les équilibres.

QUELLES SONT VOS PRIORITÉS POUR CE NOUVEAU MANDAT ?

Ma priorité, c'est de changer notre manière de travailler, en renforçant la transversalité. Trop souvent, les politiques publiques sont pensées en silos. Or, les enjeux du territoire sont interconnectés. Je prends souvent un exemple : lorsque l'on mène un projet

d'éducation artistique et culturelle avec des enfants autour de la faune et de la flore, ce travail pourrait nourrir directement nos politiques environnementales. Ce type de passerelle doit devenir systématique. Cela suppose une organisation différente. J'ai donc souhaité la mise en place d'un bureau réunissant régulièrement les vice-présidents et la présidente, pour partager les informations, croiser les approches et construire des réponses communes. Chacun doit connaître les actions des autres délégations. C'est une condition indispensable pour gagner en cohérence.

COMMENT RENFORCER LA COOPÉRATION ENTRE LES COMMUNES ?

La coopération est au cœur de mon projet. Je souhaite que les 13 communes soient pleinement associées, sans exclusion. Cela passe notamment par une conférence des maires renforcée, plus régulière, pour que chacun puisse participer aux échanges et aux décisions. Mais cela passe aussi par un changement de posture des élus communautaires. Un conseiller communautaire ne doit pas être là uniquement pour défendre les intérêts de sa commune. Il représente l'ensemble du territoire. Cela implique de s'intéresser aux enjeux des autres communes, même lorsqu'ils semblent éloignés. Pour y parvenir, il faut mieux connaître notre territoire. C'est pourquoi nous travaillons à organiser, dès le début du mandat, une journée de terrain avec l'ensemble des élus communautaires. L'objectif est simple : aller voir concrètement les réalités locales, qu'il s'agisse des bords de Garonne, des zones forestières exposées aux incendies ou des grands chantiers en cours. Cette interconnaissance est fondamentale pour construire une vision partagée.

VOUS ÉVOQUEZ ÉGALEMENT UNE VOLONTÉ D'INNOVATION...

Oui, parce que nous avons les moyens de tester des choses. C'est une responsabilité. Nous ne sommes pas le territoire le plus en difficulté, mais cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas de disparités. Nous devons donc expérimenter, notamment en matière

de solidarité, d'environnement ou de gestion des ressources. D'ailleurs, l'histoire récente montre que lorsque nous innovons, nous sommes reconnus. Plusieurs projets portés ces dernières années ont été salués par nos partenaires institutionnels : le contrat territorial d'éducation artistique et culturelle, le réseau de lecture publique ou encore certaines démarches environnementales comme le PCAET. Cela prouve que nous avons une capacité collective à inventer des modèles adaptés à notre territoire.

COMMENT FAIRE ÉVOLUER LE FONCTIONNEMENT INTERNE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

Je souhaite une collectivité plus ouverte, plus collaborative et plus utile aux communes. Trop souvent, les intercommunalités sont perçues comme des structures éloignées, voire contraignantes. Je veux au contraire que la Communauté de Communes soit identifiée comme une ressource. Même lorsque nous ne sommes pas compétents sur un sujet, nous devons pouvoir orienter, accompagner, proposer des solutions. Cela suppose aussi de faire évoluer nos méthodes de travail. Dans les commissions, par exemple, il faut sortir d'un fonctionnement uniquement descendant. Les élus doivent pouvoir échanger, partager leurs expériences, leurs réussites comme leurs difficultés.

QUEL FIL CONDUCTEUR SOUHAITEZ-VOUS DONNER À CE MANDAT ?

Si je devais résumer, je dirais : faire territoire ensemble. Cela signifie coopérer davantage, partager les expériences, décloisonner les politiques publiques et impliquer tous les élus. Nous avons une base solide, une dynamique reconnue et des marges d'innovation. À nous maintenant de transformer ces atouts en projets concrets, au service des habitants et des 13 communes. ●



LES VICE-PRÉSIDENTS



MARTINE TALABOT

Engagée dans la vie municipale depuis 1995 et maire d'Ayguemorte-les-Graves depuis 2020, j'ai accepté, après un temps de réflexion, la responsabilité de 1^{re} vice-présidente en charge des solidarités et de la cohésion sociale. Mon parcours professionnel au sein de la direction générale de la CPAM de la Gironde ainsi que mon implication dans plusieurs commissions intercommunales, notamment la commission Solidarités, ont naturellement guidé cet engagement au service du territoire. Dans la continuité du travail mené par mon prédécesseur Bruno Clément, je souhaite consolider les dispositifs existants et accompagner la construction des solidarités de demain. En lien avec les partenaires locaux (CCAS, associations caritatives, PLIE des Graves, Mission Locale, France Travail), je proposerai des actions concrètes favorisant l'inclusion et la cohésion sociale au bénéfice de tous.



STÉPHANE GARCIA

Élu en 2020 comme adjoint à la culture et à l'animation de Léognan, j'ai eu l'honneur d'être élu maire en 2026. Aujourd'hui deuxième vice-président en charge des bâtiments communautaires et de l'aérodrome, je souhaite inscrire mon action dans une logique d'efficacité et d'écoute. Je suivrai notamment la rénovation du centre de ressources, dont l'achèvement est prévu en fin d'année, ainsi que la modernisation des crèches, afin d'améliorer l'accueil des familles et les conditions de travail des équipes. Concernant l'aérodrome, mon objectif est de favoriser des relations apaisées avec les associations, en conciliant activités économiques, pratiques aéronautiques et respect de la tranquillité des riverains. Cette démarche repose sur la confiance, la proximité et le bon sens, au service d'un équilibre durable pour notre territoire.



MÉLANIE TICHANÉ

Élue en 2020 comme adjointe à Saucats, j'ai eu l'honneur de devenir maire en décembre 2023, avant d'être réélue en mars 2026. Aujourd'hui vice-présidente de l'attractivité et de la vie économique de la CDC, je souhaite mettre mon engagement au service du dynamisme de notre territoire. Mon objectif est de renforcer le soutien apporté à toutes les entreprises, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité, en répondant à leurs besoins concrets : accompagnement, innovation, implantation et développement. Il s'agit également de valoriser les nombreux savoir-faire présents sur notre territoire mais aussi les attraits touristiques du territoire, véritables atouts pour l'emploi local et l'attractivité de notre communauté. Ensemble, nous pouvons consolider un tissu économique solide, créateur d'opportunités et porteur d'avenir pour tous.



PHILIPPE BARRÈRE

Conseiller municipal de Beautiran depuis 2008, je me suis d'abord engagé comme adjoint de la vie associative de 2009 à 2020, avant d'être élu maire en 2020 puis réélu en 2026. Aujourd'hui vice-président en charge des infrastructures, de la voirie et de la mobilité, je souhaite mettre à profit mon expérience au service d'un territoire mieux connecté et plus accessible. La présence de trois gares sur notre CDC m'a particulièrement sensibilisé aux enjeux de déplacement du quotidien. Ces compétences techniques me tiennent à cœur et je souhaite poursuivre le développement d'un maillage cohérent, favorisant toutes les mobilités. L'objectif est notamment de concrétiser le plan cyclable et d'améliorer les liaisons entre nos communes, pour des déplacements plus simples, plus sûrs et plus durables.



GRACIA PEREZ

Élue en 2008 comme conseillère municipale à Castres-Gironde, puis adjointe en 2014, je suis devenue maire en 2020, avant d'être réélue en 2026. Aujourd'hui vice-présidente déléguée à l'aménagement du territoire et à l'habitat, je souhaite inscrire mon action dans une dynamique collective et équilibrée. Mon objectif est de construire une véritable cohésion autour d'un projet commun, où chaque commune se sent écoutée et respectée. Cela passe notamment par une réflexion commune sur la question du PLUi, fondée sur le dialogue et la concertation. Convaincue de l'importance du travail transversal, je souhaite renforcer les liens entre les commissions afin de croiser les regards et d'enrichir les projets. Cette approche collaborative est, selon moi, essentielle pour répondre de manière juste et durable aux enjeux de notre territoire.



JEAN-ANDRÉ LEMIRE

Maire d'Isle-Saint-Georges de 1995 à 2020, je poursuis aujourd'hui mon engagement comme adjoint, fort d'une expérience de terrain acquise sur le long terme. Vice-président responsable de la prévention et de la valorisation des déchets ainsi que de la GEMAPI, je porte une vision globale des enjeux qui concernent l'ensemble des 13 communes, qui doit être considéré comme un territoire unique face aux risques. Au cours du dernier mandat, de nombreuses études ont été menées ; il s'agit désormais de passer à l'action, notamment à travers des travaux sur les digues et les ruisseaux pour mieux protéger les habitants. Concernant les déchets, mon objectif est de réduire la quantité de déchets tout en améliorant la qualité du service rendu, en tenant compte de la diversité des situations, qu'il s'agisse des familles, des habitats individuels ou des centres-bourgs. L'enjeu est d'apporter à chaque foyer des solutions concrètes, adaptées, durables au quotidien, pragmatiques et respectueuses de notre environnement.



JEAN-GEORGES CLAIR

Élu en 2020 comme 1^{er} adjoint, j'ai accédé aux fonctions de maire en 2023, avant d'être réélu en 2026. Aujourd'hui vice-président responsable de la transition écologique et de l'environnement, je m'inscris dans une démarche tournée vers l'action et les résultats. Cette délégation regroupe des enjeux essentiels pour notre territoire : la gestion de Natura 2000, le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), l'agriculture à travers le Projet Alimentaire de Territoire, ainsi que la préservation de la biodiversité. L'objectif est de renforcer et accélérer les actions engagées pour produire des effets concrets dans le quotidien des habitants. Il s'agit d'agir avec méthode, en s'appuyant sur les réalités locales et les initiatives déjà en place. Je souhaite également favoriser le partage d'expériences entre les communes, afin de construire collectivement des réponses adaptées et efficaces face aux défis environnementaux.



STÉPHANE MERIAU

Élu en 2020 à Cadaujac, j'ai rejoint la Communauté de Communes en 2022, à la suite du départ de Philippe Balayé à qui je souhaite rendre hommage. Aujourd'hui vice-président délégué à la petite enfance et à la parentalité, je souhaite poursuivre les actions engagées au service des familles. Cela passe par la qualité de l'accueil en crèche et des conditions de travail des agents, ainsi que le développement des animations au sein des relais d'assistantes maternelles. Par ailleurs, dans un monde où les repères évoluent, il est essentiel d'accompagner les familles face aux défis du quotidien : prévention des violences intrafamiliales, difficultés de mobilité, exposition croissante des enfants et des adolescents aux réseaux sociaux. La Communauté de Communes doit pleinement jouer son rôle de soutien et d'écoute, être un maillon d'accompagnement pour les familles en lien avec les partenaires du territoire.

Les instances de travail et de décision



Le bureau (la Présidente, ainsi que les 8 Vice-Présidents)



La Conférence des maires (les maires des 13 communes et les vice-présidents)



Les commissions (10)



Le conseil communautaire (47 élus communautaires, issus des 13 communes)



LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

 Nathalie BURTIN-DAUZAN PRÉSIDENTE Maire de Saint-Selve	 Martine TALABOT 1^{ère} VICE-PRÉSIDENTE Solidarités Maire d'Ayguermorte-les-Graves	 Stéphane GARCIA 2^{ème} VICE-PRÉSIDENT Patrimoine communautaire et aéroport Maire de Léognan
 Mélanie TICHANÉ 3^{ème} VICE-PRÉSIDENTE Attractivité et vie économique Maire de Saucats	 Philippe BARRÈRE 4^{ème} VICE-PRÉSIDENT Infrastructures, voirie et mobilités Maire de Beautiran	 Gracia PEREZ 5^{ème} VICE-PRÉSIDENTE Aménagement et habitat Maire de Castres-Gironde
 Jean-André LEMIRE 6^{ème} VICE-PRÉSIDENT Prévention et valorisation des déchets et GEMAPI Isle-Saint-Georges	 Jean-Georges CLAIR 7^{ème} VICE-PRÉSIDENT Transition écologique et environnement Maire de Cabanac-et-Villagrains	 Stéphane MÉRIAU 8^{ème} VICE-PRÉSIDENT Petite enfance et parentalité Cadaujac
 Benoît GUILLOT Ayguermorte-les-Graves	 Valérie LAGARDE Beautiran	 Muriel PAILLER Cabanac-et-Villagrains
 Alexandrie BRASSART Cadaujac	 Laurent LARDEAU Cadaujac	 Véronique MARTIN Cadaujac
 Jean-Claude MONGE Cadaujac	 Stéphanie REMAZEILLES Maire de Cadaujac	 Thierry VAUTRIN Cadaujac
 Félicie DURAND Castres-Gironde	 François DURAND Castres-Gironde	 Sylviane BOURRIER La Brède
 Michel DUFRANC Maire de La Brède	 François FREY La Brède	 Véronique SOUBELET La Brède

2026 - 2032



Xavier BELLARD

Léognan



Laura CAMEL

Léognan



Anne-Marie LABASTHE

Léognan



Jérôme LANDAIS

Léognan



Christophe LE CAMUS

Léognan



Stéphanie LE CAMUS

Léognan



Olivier MAUFFREY

Léognan



Julie MOULIN

Léognan



Patrick TISSERAND

Léognan



Marie VIGUIER

Léognan



Dominique CLAVERIE

Maire de Martillac



Micheline LIBREAU

Martillac



Julien MIALHE

Martillac



Pascal BARROUILHET

Saint-Médard-d'Eyrans



Cécilia LAMOUREUX TILLOT

Saint-Médard-d'Eyrans



Nadia SABY

Maire de Saint-Médard-d'Eyrans



Jennifer MAS

Saint-Morillon



Arnaud PLANTIER

Maire de Saint-Morillon



Arnaud AUNOS

Saint-Selve



Jean-François BORDELAIS

Saint-Selve



Christine GERARD

Saint-Selve



Fabienne RASTOLL

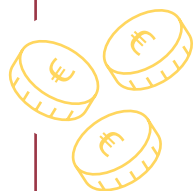
Saucats



Sylvain SAIGHI

Saucats

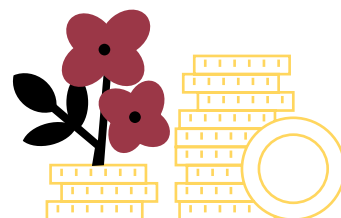
BUDGET 2026



45,1 MILLIONS €

TOUS BUDGETS CONFONDUS

DONT 28,6 M€ DE DÉPENSES
RÉELLES EN FONCTIONNEMENT
ET 16,5 M€ EN INVESTISSEMENT.



FISCALITÉ

La fiscalité représente
plus de 74 %
des recettes réelles de
fonctionnement de la CCM.
Les taux de fiscalité
demeurent inchangés en 2026.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

RÉHABILITATION DU CENTRE
DE RESSOURCES
7 M€ ► 3,15 M€ en 2026

CONSTRUCTION DÉCHETTERIE
CABANAC-VILLAGRAINS
2 M€ ► 500 K€ en 2026

PROVISION POUR SOUTENIR
LA CONSTRUCTION
D'UN LYCÉE PAR LA RÉGION
2 M€

MOBILITÉ
(pistes cyclables, aménagement
car express...)
900 K€

ENVIRONNEMENT et
GESTION DES MILIEUX
AQUATIQUES ET PRÉVENTION
DES INONDATIONS (GEMAPI)
2,5 M€

TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS
DANS LES CRÈCHES
222 K€

INFRASTRUCTURES
(voiries, aménagements,
études, éclairage public...)
448 K€



TEMPÊTES ET CRUES : RETOUR SUR UN ÉPISODE HORS NORME

Plusieurs mois après les tempêtes de février 2026, la Communauté de Communes de Montesquieu (CCM) dresse le bilan d'un épisode météorologique et hydraulique d'une intensité rare. Entre le 12 et le 19 février, le territoire a subi une succession d'événements : tempêtes, crues des affluents et montée exceptionnelle de la Garonne, jusqu'au déclenchement d'une vigilance rouge.



AVANT : ANTICIPER UN RISQUE BIEN IDENTIFIÉ

Début février, les signaux d'alerte sont déjà présents. Le territoire, situé en zone fluvio-maritime, est particulièrement exposé à la conjonction de plusieurs phénomènes : crues de la Garonne, débordements des affluents et influence des marées.

Quelques jours avant les événements, le 5 février 2026, la CCM adopte son Plan intercommunal de sauvegarde (PICS). Ce dispositif permet d'organiser la réponse à toutes les formes de crise (voir encadré).

Parallèlement, le travail mené depuis plusieurs années dans le cadre de la compétence GEMAPI permet de disposer d'une connaissance fine du territoire et de ses fragilités. Le système d'endiguement fait l'objet d'une surveillance continue, d'opérations d'entretien régulières et, lorsque nécessaire, de travaux ciblés. Ainsi, dès décembre 2025, des travaux d'urgence sont engagés sur certains secteurs fragilisés. Un choix qui s'avérera déterminant quelques semaines plus tard.

PENDANT : UNE CRISE AMPLIFIÉE PAR UN EFFET CUMULATIF

À partir du 18 février, la situation se dégrade rapidement. La montée de la Garonne coïncide avec de forts coefficients de marée, générant des niveaux d'eau et des débits particulièrement élevés.

Pendant plusieurs jours, le territoire subit un phénomène cumulatif : à chaque marée haute, des volumes d'eau importants franchissent les ouvrages ou s'infiltrent dans les terres, sans pouvoir s'évacuer complètement à marée basse. Résultat : l'eau s'accumule progressivement.

Sur certains secteurs, des lames d'eau d'environ 50 cm passent au-dessus du système d'endiguement pendant plusieurs heures, et ce à répétition sur plusieurs cycles de marée. Les zones les plus exposées se retrouvent rapidement

submergées, certaines habitations étant touchées durant plusieurs jours. Face à cette situation, la CCM active sa cellule de crise. Les services et les élus sont mobilisés en continu, avec une organisation en astreinte 24h/24 et 7 j/7.

L'épisode met en évidence différentes formes de vulnérabilité : débordements par surverse, entrées d'eau par les cours d'eau secondaires, mais aussi apparition d'une brèche sur un ouvrage, aggravée par l'érosion progressive d'une berge déjà fragilisée.

Dans le même temps, la solidarité s'organise au sein des communes et à l'échelle intercommunale. Plus de 1 700 sacs de sable sont distribués pour répondre aux besoins des communes et des habitants.





APRÈS : RÉPARER VITE, PRÉPARER L'AVENIR

Au terme de l'événement, le territoire apparaît fortement impacté mais évite des dommages encore plus lourds, notamment grâce aux travaux préventifs réalisés en amont.

Le bilan fait état de plusieurs dégradations importantes sur le système d'endiguement, ainsi que de nombreux désordres sur les cours d'eau et les ouvrages associés. Dès la décrue, les équipes engagent un diagnostic précis pour hiérarchiser les interventions.

Dans les secteurs les plus sensibles, des travaux d'urgence sont lancés dès mars et avril afin de sécuriser rapidement les zones habitées. Ce type d'intervention, déclenché par arrêté municipal pour péril imminent, permet d'agir

en quelques semaines, là où des procédures classiques nécessiteraient plusieurs années. Pour autant, toutes les situations ne peuvent être traitées dans l'urgence. Certains secteurs, plus complexes, nécessitent des études approfondies, des autorisations environnementales et des financements conséquents avant d'engager des travaux durables.

Au-delà des réparations, cet épisode constitue un retour d'expérience majeur. Il confirme la pertinence des actions engagées en matière d'anticipation, tout en soulignant la nécessité de poursuivre les efforts face à des phénomènes amenés à se reproduire. ●

3 QUESTIONS À

Julien Geyre,
Ingénieur environnement
de la CCM

Quel a été le rôle du Plan intercommunal de sauvegarde ?

Le PICS est un outil de coordination à l'échelle intercommunale. Il peut être activé pour tout type de crise, qu'elle soit climatique, sanitaire ou autre, dès lors qu'elle dépasse le cadre communal. L'épisode de février 2026 a été sa première activation, seulement quelques jours après son adoption. Cela a permis de structurer la réponse collective et de mieux articuler l'action entre la CCM et les communes.

Pourquoi cet épisode a-t-il été particulièrement intense ?

Nous avons subi un phénomène cumulatif. La crue de la Garonne est arrivée en même temps que de forts coefficients de marée. À chaque marée haute, de l'eau entraînait dans les terres sans pouvoir s'évacuer complètement. Elle s'est donc accumulée sur plusieurs jours, aggravant progressivement la situation.

Comment intervient-on sur les digues après un tel événement ?

Il y a deux niveaux de réponse. Les travaux d'urgence, déclenchés en cas de péril imminent, permettent d'intervenir très rapidement pour protéger les habitants. Mais pour des interventions plus lourdes et durables, il faut passer par des études, des autorisations et des financements. Cela peut prendre plusieurs années. L'enjeu est donc d'agir vite quand c'est nécessaire, tout en préparant des solutions pérennes.

LE PICS, COMMENT ÇA MARCHE ?

Adopté le 5 février 2026, le Plan intercommunal de sauvegarde (PICS) est un outil qui permet à la Communauté de Communes de Montesquieu de mieux gérer les situations de crise. Son objectif : organiser l'entraide entre les communes et coordonner les moyens quand un événement dépasse le niveau local (inondation, tempête, incendie, crise sanitaire...).

Concrètement, chaque maire reste responsable sur sa commune. Mais lorsque la situation devient plus large, le président de la CCM peut activer une cellule de crise intercommunale. Celle-ci centralise les informations, coordonne les équipes, mobilise du matériel et aide à prendre les bonnes décisions rapidement. Le PICS fonctionne comme une "tour de contrôle" : certaines équipes suivent la situation sur le terrain, d'autres gèrent la logistique, la communication ou encore les aspects administratifs.

Mis en place après plusieurs années de préparation, il permet aujourd'hui de réagir plus efficacement face aux événements, en évitant l'isolement des communes et en renforçant la solidarité à l'échelle du territoire.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU OBTIENT TROIS ÉTOILES POUR SON ENGAGEMENT CLIMAT-AIR-ÉNERGIE

La Communauté de Communes de Montesquieu (CCM) franchit une étape importante dans sa transition écologique avec l'obtention du label **Territoire Engagé Climat-Air-Énergie – niveau 3 étoiles**, attribué par la Commission Nationale du label pilotée par l'ADEME. Cette reconnaissance valorise les actions engagées par la collectivité pour réduire son impact environnemental, développer les énergies renouvelables et accompagner les habitants vers des modes de vie plus durables.

Pour cette première candidature, la CCM fait partie des rares CdC de cette taille de la région (seulement 2 au moment du label) à obtenir ce score, un résultat salué par les experts nationaux qui ont souligné le caractère « prometteur » de la stratégie engagée.

Cette distinction récompense une dynamique déjà concrète sur le territoire. Parmi les actions remarquées figure la mise en place de lignes de bus gratuites,

gérées en régie, afin de limiter l'usage de la voiture individuelle et de proposer une alternative de mobilité accessible à tous. Cette initiative s'inscrit dans une logique de coopération avec l'ensemble des acteurs de la métropole bordelaise pour encourager des déplacements plus sobres en carbone. Le jury a également mis en avant plusieurs projets innovants menés avec les acteurs locaux, notamment dans le secteur agricole, comme l'Espace Test Agricole sur le domaine de la Béthanie ou Eurékawine, ainsi que les partenariats développés en faveur du développement économique durable. Les actions menées pour mieux anticiper les risques d'inondation ou encore la création d'une matériauthèque illustrent la volonté de la collectivité d'intégrer les enjeux environnementaux dans l'ensemble de ses politiques publiques.

La Commission nationale souligne également l'importance du travail d'information et de concertation engagé par la CCM, notamment à travers le Club

climat, qui mobilise autour des enjeux de transition écologique. Cette mobilisation collective constitue un levier essentiel pour amplifier les résultats dans les années à venir.

Le label est attribué pour une durée de quatre ans, période durant laquelle la collectivité devra poursuivre ses efforts pour renforcer ses politiques publiques, notamment en matière de rénovation énergétique, de réduction des déchets ou de développement des énergies renouvelables locales.

À travers cette reconnaissance nationale, la Communauté de Communes de Montesquieu confirme sa volonté d'agir concrètement pour la transition écologique, tout en répondant au besoin croissant d'adaptation du territoire face au changement climatique. Elle entend ainsi accompagner durablement les habitants, les communes et les entreprises vers un modèle plus sobre, plus résilient et plus respectueux de l'environnement. ●



ÉNERGIES SOLAIRES : DES CONSEILS GRATUITS POUR CONCRÉTISER VOTRE PROJET D'INSTALLATION

Produire sa propre électricité grâce à l'énergie solaire séduit de plus en plus de foyers. Mais entre les choix techniques, les démarches administratives et les aides financières, il n'est pas toujours simple de s'y retrouver. Pour accompagner les habitants, la Communauté de Communes de Montesquieu propose, en partenariat avec le CREAQ, un service public d'information gratuit et neutre, accessible à tous.

COMPRENDRE AVANT D'INVESTIR

Les permanences du CREAQ permettent d'obtenir des conseils personnalisés avant de se lancer dans l'installation de panneaux solaires. Lors d'un rendez-vous individuel, un conseiller analyse la situation du logement (orientation du toit, ensoleillement, consommation électrique) afin d'évaluer le potentiel du projet. L'objectif est d'aider chaque foyer à vérifier la pertinence d'une installation et à estimer sa rentabilité sur le long terme.

UN ACCOMPAGNEMENT ÉTAPE PAR ÉTAPE

Au-delà de l'aspect technique, les conseillers apportent un éclairage sur les démarches à effectuer : autorisations administratives, choix

du matériel, compréhension des devis ou encore sélection d'un installateur. Le CREAQ informe également sur les aides financières mobilisables afin de réduire le coût de l'équipement et d'éviter les idées reçues ou les offres peu transparentes.

UN SERVICE PUBLIC, INDÉPENDANT ET GRATUIT

Association à but non lucratif, le CREAQ propose un accompagnement sans démarche commerciale. Ce positionnement garantit une information fiable, objective et adaptée aux besoins des particuliers. Ce service s'inscrit

dans l'engagement de la Communauté de Communes de Montesquieu en faveur de la transition énergétique et de la maîtrise des dépenses d'énergie des habitants.

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

Les permanences ont lieu chaque troisième vendredi du mois, de 14h à 17h, à la Communauté de Communes de Montesquieu 1 allée Jean Rostand à Martillac. Les habitants peuvent également s'informer et réserver un créneau en ligne afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour leur projet solaire. ●



FRANCE RÉNOV' : UN SERVICE PUBLIC POUR RÉUSSIR SA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Rénover son logement permet d'améliorer son confort tout en réduisant ses dépenses d'énergie. Pour accompagner les habitants dans leurs démarches, la CCM propose dans le cadre du dispositif France Renov des permanences locales avec des conseillers spécialisés. Sur le territoire, cet accompagnement est assuré par le CREAQ, qui informe gratuitement et de manière indépendante sur les solutions les plus adaptées à chaque situation.

Lors d'un rendez-vous personnalisé, les particuliers peuvent obtenir des conseils sur l'isolation, le chauffage, la ventilation ou encore l'intégration d'énergies renouvelables. Les conseillers aident également à comprendre les devis, à identifier les travaux prioritaires et à mobiliser les aides financières disponibles comme MaPrimeRénov' ou les primes énergie, afin de réduire le coût du projet.

Neutre et sans démarche commerciale, ce service public permet de disposer d'informations fiables pour faire les bons choix techniques et financiers. Les permanences offrent ainsi un accompagnement concret pour améliorer la performance énergétique des logements, gagner en confort été comme hiver et contribuer à la transition écologique du territoire. ●

PERMANENCES

À la Maison des Activités de Saint-Selve

Le quatrième mardi de chaque mois, une permanence sur la rénovation énergétique se déroule à la Maison des Activités à Saint-Selve de 9h à 12h (rendez-vous d'une heure).

**Place Saint-Antoine
33650 Saint-Selve**

À la Maison des Solidarités Gironde Montesquieu

Le deuxième jeudi de chaque mois, une permanence sur la rénovation énergétique se déroule à la Maison des Solidarités Gironde Montesquieu à Léognan de 14h à 17h (rendez-vous d'une heure).

**15 cours Gambetta
33850 Léognan**

À l'Agence Postale Communale de Saint-Médard-d'Eyrans

Le troisième vendredi de chaque mois, une permanence sur la rénovation énergétique se déroule à l'Agence Postale Communale de Saint-Médard-d'Eyrans de 9h à 12h (rendez-vous d'une heure).

**4 avenue du 8 mai
33650 Saint-Médard-d'Eyrans**

LE CHANTIER DU CENTRE DES RESSOURCES EN IMAGES

La rénovation du Centre de Ressources de la Communauté de Communes de Montesquieu se poursuit, les travaux ayant démarré le 5 juin 2025.



3 700 m²
de surface travaux de
rénovation (hors parvis)



14
Entreprises titulaires
et **17**
sous-traitants



1 600 m²
de surface
vitrée remplacée



Montant marché
6 239 486,04 €
Livraison prévue pour
décembre 2026

M'BUS : ET SI VOS DÉPLACEMENTS DEVENAIENT ENFIN GRATUITS ?

Faire ses courses, aller au travail, rejoindre un rendez-vous, accompagner les enfants à une activité ou simplement se déplacer sur le territoire... Et si tout cela devenait plus simple, plus pratique et surtout totalement gratuit ? Avec le lancement de M'Bus, la Communauté de Communes de Montesquieu propose désormais à tous les habitants un nouveau service de transport accessible librement, sans ticket ni abonnement.

Oui, vous avez bien lu : M'Bus est entièrement gratuit. Une décision forte portée par la Communauté de Communes pour permettre à chacun de se déplacer sans contrainte financière. Dans un contexte où le coût des carburants et des déplacements pèse de plus en plus sur le budget des ménages, ce nouveau service représente une solution concrète pour alléger les dépenses du quotidien.

Plus besoin de prendre systématiquement la voiture pour les trajets du quotidien. Grâce à ses lignes qui relient les communes et les principaux lieux de vie du territoire, M'Bus facilite les déplacements de tous : salariés, étudiants, seniors, familles ou jeunes actifs. Que ce soit pour aller travailler, rejoindre un commerce, accéder à un service public ou retrouver ses proches, chacun peut désormais profiter d'une solution simple et accessible.

Mais M'Bus, c'est aussi une nouvelle façon de penser les mobilités sur notre territoire. En choisissant le bus plutôt que la voiture individuelle, les habitants participent à réduire les embouteillages, les émissions de CO₂ et les difficultés de stationnement.

Un petit changement dans les habitudes qui peut avoir un impact concret pour préserver notre cadre de vie et construire un territoire plus durable.

Facile à utiliser, confortable et sans frais, M'Bus a vocation à devenir un véritable réflexe du quotidien. Les horaires, itinéraires et informations pratiques sont accessibles en quelques clics pour permettre à chacun d'organiser simplement ses trajets.

Avec M'Bus, la Communauté de Communes de Montesquieu fait le choix d'un service utile, solidaire et accessible à tous. Une invitation à changer ses habitudes, à tester une nouvelle manière de se déplacer... et à profiter pleinement d'un réseau de transport 100 % gratuit. ●

Les lignes, horaires et itinéraires du réseau M'Bus sont disponibles sur le site de la CCM et également sur Modalis, le calculateur d'itinéraires de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Pratique pour organiser facilement ses déplacements, Modalis permet de consulter les trajets du réseau M'Bus et de préparer ses correspondances avec les autres modes de transport du territoire.

Le service est accessible :

- sur le site : modalis.fr
- sur le portail régional : Transports Nouvelle-Aquitaine – Modalis

L'application Modalis est également disponible gratuitement :

- sur Android : Application Android Modalis
- sur iPhone (iOS) : Application iOS Modalis



ENTREPRISES : FAIRE ENSEMBLE POUR ALLER PLUS LOIN !

Créer du lien, favoriser les coopérations et accompagner les mutations : à travers ses actions, le service attractivité économique de la Communauté de Communes de Montesquieu (CCM) confirme son rôle d'animateur de l'écosystème local. Trois événements récents illustrent cette volonté de partage et de réponses concrètes aux entreprises, quelle que soit leur taille.

UN TEMPS FORT POUR FÉDÉRER : LA RÉUNION ANNUELLE DE LA TECHNOPOLE

Le 9 janvier, la réunion annuelle des entreprises de la Technopole a rassemblé 19 entreprises, autour d'un objectif commun : mieux se connaître pour mieux travailler ensemble. Ce rendez-vous incontournable a permis de dresser le bilan des actions menées, de présenter les projets d'aménagement de la zone et de partager les perspectives de développement. Plusieurs entreprises ont pris la parole pour présenter leurs activités et leurs projets, à l'image d'Implanet, ILED, Cellavision ou encore Spark Laser. Ces témoignages ont illustré la diversité et le dynamisme des entreprises innovantes du site. Au-delà des contenus, la CCM a mis l'accent sur une animation dynamique et des échanges directs. Le temps de convivialité et de mise en relation, a ainsi favorisé l'émergence de synergies concrètes avec la collectivité et entre entreprises.

MUTUALISER ET COOPÉRER : LE RÉSEAU ZIRI

Deux animations du réseau d'écologie industrielle ZIRI animé par Bordeaux Technowest se sont tenues sur le printemps :

- Le 31 mars, un café ZIRI s'est tenu au sein de l'entreprise CREACIER sur la zone de La Grange à Martillac, afin d'intégrer le groupement d'achat d'énergie verte et de bénéficier de contrats négociés et durables. Ce groupement est ouvert aux entreprises industrielles mais aussi aux TPE et PME du territoire.



Programme ZIRI : immersion sur la Technopole Bordeaux Montesquieu.

- Le 16 avril, une nouvelle édition des visites d'entreprises « ZI Expédition » a permis aux adhérents de ZIRI de découvrir des savoir-faire locaux et de partager des expériences et bonnes pratiques entrepreneuriales. Ces visites contribuent à créer des passerelles entre les entreprises, en favorisant leur connaissance mutuelle et les opportunités de collaboration.



Atelier "LIA au quotidien".

ANTICIPER LES MUTATIONS : L'ATELIER DÉDIÉ À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Autre enjeu majeur pour les entreprises : l'adaptation aux évolutions technologiques. Le 23 mars, un atelier consacré à l'intelligence artificielle (IA) a ainsi réuni 27 participants. Coanimé avec la Chambre de métiers et de l'artisanat, il s'adressait

en priorité aux TPE et artisans. L'objectif était de proposer une première approche accessible de l'IA. Les participants ont pu découvrir que ces technologies sont déjà présentes dans de nombreux usages du quotidien (assistants numériques, chatbots, GPS) et qu'elles constituent des outils puissants pour retoucher des images, traiter des données ou automatiser certaines tâches. L'atelier a également abordé les enjeux environnementaux liés à ces outils, notamment en termes de consommation d'énergie et d'eau, ainsi que les bonnes pratiques pour en optimiser l'usage, comme la formulation de requêtes, « prompts » efficaces. Pensé comme un temps de sensibilisation, cela a ouvert la voie à des accompagnements plus approfondis pour les entreprises souhaitant aller plus loin. ●

À travers ces temps forts, la CCM confirme une orientation claire : faire du collectif un levier de développement. En lien avec le Club des entreprises de Montesquieu et ses partenaires, elle œuvre à une meilleure coordination des actions pour gagner en visibilité et en efficacité. Retrouvez l'ensemble des ateliers et animations proposés aux entreprises sur le site de la CCM.



QUAND L'EUROPE FINANCE CONCRÈTEMENT LES INITIATIVES LOCALES

Souvent perçus comme lointains ou complexes, les fonds européens prennent pourtant une forme très concrète sur le territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu (CCM). Depuis fin 2023, dans le cadre de la programmation européenne 2021-2027, le dispositif LEADER accompagne des projets locaux grâce au Groupe d'Action Locale (GAL) Graves et Landes de Cernès, qui réunit la CCM et la Communauté de Communes Jalle Eau Bourde. Particularité importante : la CCM en est la structure porteuse, assurant un suivi de proximité des porteurs de projets.

UN ACCOMPAGNEMENT AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

L'un des atouts majeurs de ce dispositif réside dans l'accompagnement humain proposé. Contrairement aux idées reçues, l'Europe ne se limite pas à des financements anonymes : des interlocuteurs sont présents localement pour guider les porteurs de projets, de l'idée

initiale jusqu'au montage du dossier. Autre spécificité, le choix des projets est réalisé localement, par un comité associant élus, acteurs économiques et représentants associatifs. Une gouvernance de terrain qui permet d'adapter les aides aux réalités locales.

EXEMPLE DE PROJETS ACCOMPAGNÉS

Trois initiatives récentes illustrent cette dynamique et témoignent de la diversité des projets soutenus.

> **À Castres-Gironde**, la commune porte un projet de salle dédiée aux arts martiaux, intégré dans un programme plus large d'équipements sportifs et de loisirs. Avec une aide prévisionnelle de 80 000 €, cette future infrastructure permettra d'accueillir associations, scolaires et habitants, renforçant l'offre sportive locale.

> **À Martillac**, l'entreprise L'Épicerie Girondine ambitionne de valoriser les circuits courts à travers une offre de plus de 500 produits locaux. Ce commerce de proximité, qui intégrera également un

espace de restauration, devrait bénéficier d'un soutien européen de 20 000 € pour accompagner son développement.

> Enfin, **l'association Le Pré Charmant** a déjà concrétisé son projet de tiers-lieu jardin autour d'un atelier bois. Soutenue à hauteur de 79 870 €, cette initiative propose sur 4,5 hectares un espace mêlant production artisanale, biodiversité et accueil du public, avec ateliers partagés et espaces de coworking et un atelier tout équipé pour travailler le bois.

L'EUROPE AU QUOTIDIEN

Ces projets illustrent une réalité souvent méconnue : l'Union européenne agit à toutes les échelles, entreprises, associations, collectivités, au plus près des habitants. En soutenant des initiatives locales, elle participe au dynamisme économique, social et environnemental du territoire. ●

Pour en savoir plus ou déposer un projet :
<https://www.cc-montesquieu.fr/vivre/fonds-europeens/>



TÉMOIGNAGE

Karine Laroche, L'Épicerie Girondine

« J'ai découvert les fonds européens lors d'une conférence organisée par la Communauté de Communes, à La Ruche de Saucats. Nous avons déjà le projet en tête et j'ai tout de suite vu que cela pouvait correspondre. L'accompagnement a été vraiment déterminant : j'ai été très bien suivie, avec une aide précieuse pour structurer et défendre le dossier, surtout à un moment où l'entreprise était encore en création et le projet en cours d'affinage. Nous sommes passés en commission assez rapidement, avec quelques ajustements à apporter, mais tout s'est bien déroulé. Aujourd'hui, l'épicerie est ouverte et les débuts sont encourageants, en phase avec nos objectifs. Obtenir cette subvention représente un vrai levier : cela nous permet d'aller plus vite, d'investir dans du matériel de qualité et de consolider notre projet. C'est un soutien concret, qui fait réellement la différence pour un commerce comme le nôtre. »

LE CERCLE DES CHERCHEURS DE TRAVAIL : UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ POUR RETROUVER LE CHEMIN DE L'EMPLOI

A l'automne, la Communauté de Communes de Montesquieu lancera une nouvelle session du Cercle des chercheurs de travail, un dispositif d'accompagnement vers l'emploi désormais bien identifié sur le territoire. Construit en partenariat avec France Travail et le Club des entreprises, il s'adresse aux personnes en recherche d'emploi qui souhaitent être accompagnées de manière concrète et structurée dans leurs démarches. L'objectif est double : favoriser un retour à l'emploi durable, en adéquation avec les attentes des participants et les besoins des entreprises locales, tout en redonnant une dynamique à des parcours parfois fragilisés.

UN PARCOURS INTENSIF ET STRUCTURANT

D'une durée de trois mois, le Cercle propose un accompagnement intensif en groupe, réunissant une dizaine de

participants. Le programme s'articule autour de nombreux ateliers, majoritairement consacrés à la valorisation de l'image de soi et au développement des compétences relationnelles, essentielles dans toute démarche de recherche d'emploi. Prise de parole, posture professionnelle, analyse d'offres, simulations d'entretien : autant d'outils mobilisés pour permettre à chacun de mieux se connaître, d'identifier ses atouts et de structurer efficacement ses démarches. Le parcours est encadré par des professionnels de l'accompagnement et de l'entreprise, favorisant une approche à la fois humaine et opérationnelle.

LA FORCE DU COLLECTIF POUR ROMPRE L'ISOLEMENT

Au cœur du dispositif, la dimension collective joue un rôle essentiel. Le travail en groupe permet de rompre l'isolement souvent

ressenti dans les périodes de recherche d'emploi. Les participants avancent ensemble, partagent leurs expériences et s'encouragent mutuellement dans un cadre bienveillant. Cette dynamique favorise la reprise de confiance en soi et la motivation, deux leviers indispensables pour mener à bien un projet professionnel. Elle permet également de bénéficier de regards croisés et de conseils concrets issus du vécu de chacun.

DES PASSERELLES AVEC LE MONDE ÉCONOMIQUE

Le Cercle se distingue également par son lien étroit avec les entreprises du territoire. Des enquêtes professionnelles et des rencontres sont à programmer (13^e mois) par rapport à la recherche du demandeur d'emploi et cela afin que la notion "auteur de sa vie professionnelle" soit prise en compte. Ces temps d'échange permettent aux participants de mieux appréhender les réalités du marché du travail, d'identifier les attentes des recruteurs et d'accéder à des opportunités parfois non visibles dans les circuits classiques. Cette immersion dans le tissu économique local constitue un atout majeur pour affiner son projet professionnel et multiplier les contacts utiles.

DES RÉSULTATS CONCRETS ET DES PARCOURS TRANSFORMÉS

Au fil des sessions, le dispositif a démontré son efficacité, avec de nombreuses sorties positives vers l'emploi, la formation ou la reconversion et ce grâce aux compétences transverses des animateurs. Mais au-delà des résultats chiffrés, ce sont surtout les transformations individuelles qui marquent. Les participants témoignent régulièrement des bénéfices de cet accompagnement : regain de confiance, meilleure organisation des démarches, capacité à se projeter à nouveau dans l'avenir. L'une d'entre elles explique notamment que le Cercle lui a permis de se recentrer sur ses priorités, de structurer sa recherche d'emploi et, à terme, de décrocher un poste correspondant pleinement à ses attentes. ●



RENCONTRE AVEC VIRGINIE DALIDEC, DIRECTRICE DU MULTI-ACCUEIL DE CASTRES-GIRONDE

MULTI-ACCUEILS DE LA CCM : DES LIEUX DE VIE AU SERVICE DE LA PARENTALITÉ



« METTRE LES PARENTS EN CONFIANCE DÈS LE PREMIER JOUR »

Dans les multi-accueils de la Communauté de Communes de Montesquieu, l'accueil des familles est pensé comme une étape fondatrice. À Castres-Gironde, Virginie Dalidec, directrice du multi-accueil, insiste sur cette approche : « Dès le premier jour, les parents restent avec leur enfant entre deux heures et demie et trois heures. C'est un temps essentiel. »

Ici, on ne parle plus d'« adaptation », mais bien de « familiarisation ». Pendant une semaine, l'enfant découvre progressivement son nouvel environnement, toujours

accompagné de ses parents. « On sait que les parents seront bien s'ils sentent que leur enfant est en sécurité », souligne-t-elle. Cette présence permet aussi aux familles de comprendre le fonctionnement de la structure, d'observer les interactions et de poser toutes leurs questions.

CRÉER DU LIEN ENTRE FAMILLES ET AVEC LES ÉQUIPES

Au-delà de l'enfant, cette semaine de familiarisation favorise la rencontre entre parents. « D'autres familles sont là en même temps, et très vite, des échanges se créent »,

observe Virginie Dalidec. Ces premiers contacts participent à la construction d'un climat de confiance et d'entraide.

Pour prolonger cette dynamique, un « café parents » est organisé en fin de semaine. « C'est un moment simple, convivial, où chacun peut s'exprimer librement », explique la directrice. Ce temps d'échange permet de consolider les liens avec les équipes et d'installer un dialogue durable.

« LA CRÈCHE N'EST PAS SEULEMENT UN LIEU DE GARDE »

Tout au long de l'année, les multi-accueils de la CCM multiplient les initiatives pour entretenir cette relation avec les familles. « L'idée, c'est vraiment que la crèche soit un lieu de vie et de rencontres », affirme Virginie Dalidec, « pas seulement un lieu de garde ». Des temps forts comme « Festi Parents » ou les journées portes ouvertes, souvent organisés autour du jeu, invitent les familles à participer pleinement à la vie de la structure. Les parents sont également encouragés à s'impliquer directement. « Certains proposent des ateliers, comme de la cuisine ou des chants. Ils partagent leurs savoir-faire, et c'est très enrichissant pour les enfants comme pour l'équipe. »

UNE COÉDUCATION AU SERVICE DE L'ENFANT

En donnant toute leur place aux parents, les multi-accueils affirment une véritable démarche de coéducation. « Les parents sont des acteurs à part entière », rappelle Virginie Dalidec. Cette implication contribue à créer un environnement sécurisant, où chacun trouve sa place.

Au final, ces structures dépassent largement leur fonction d'accueil. Elles deviennent des espaces d'échanges, de soutien et de partage, au service du développement harmonieux des enfants et du bien-être des familles. ●

L'ART DE S'EXPRIMER : UN PARCOURS ARTISTIQUE POUR GRANDIR ET COMPRENDRE L'AUTRE

Cette année, huit classes de CM1 et CM2 du territoire ont participé au parcours d'éducation artistique et culturelle « L'art de s'exprimer », proposé dans le cadre du CoTEAC. Conçu comme une invitation à mieux se connaître et à s'ouvrir aux autres, ce projet a permis aux élèves d'explorer, par la pratique artistique, des thématiques essentielles telles que l'empathie, les relations sociales et les mécanismes du sentiment d'oppression.

Accompagnés par les artistes de la Compagnie Donc y chocs, les enfants ont été amenés à questionner leur rapport à eux-mêmes, aux autres et au monde qui les entoure. À travers trois ateliers menés en classe, ils ont mobilisé à la fois leurs compétences manuelles, créatives et réflexives. Le débat mouvant leur a offert un espace d'expression et d'écoute, la création de miniatures leur a permis de représenter des situations vécues ou imaginées, tandis que le théâtre forum les a invités à expérimenter des solutions face à des situations de tension ou d'injustice.

Le parcours a également été marqué par la présentation du spectacle TOM – Théâtre de l'Opprimé Miniature, accueilli dans le nouvel espace culturel de Saint-Médard-d'Eyrans. Cette proposition immersive et interactive a rassemblé 210 élèves et près de 70 participants supplémentaires, offrant

un temps fort de partage autour des enjeux abordés en classe. Les thématiques des injonctions parentales, du harcèlement et de leurs impacts ont ainsi pu être explorées collectivement, dans un cadre propice à la réflexion et à l'échange.

Au-delà des interventions artistiques, les enseignants se sont saisis de ces contenus pour prolonger le travail pédagogique en classe. Les notions d'empathie, de respect et de mise en situation ont ainsi continué à être explorées, renforçant les apprentissages initiés dans le cadre du parcours.

Cette dynamique ne s'arrête pas là. Le projet sera prolongé en 2027 avec de nouvelles propositions, notamment autour d'ateliers dédiés à la parentalité et de temps de rencontres en famille, afin d'élargir encore le dialogue entre les enfants, leurs proches et les acteurs du territoire.

En parallèle, le CoTEAC a également proposé un parcours à destination des adolescents



autour du design et du numérique. Les points jeunes de Saucats, Saint-Selve et Saint-Médard-d'Eyrans ont ainsi réuni une trentaine de participants pour une semaine de création collective. Accompagnés par leurs animateurs et les artistes du collectif Mille trois cents, les jeunes ont conçu et fabriqué un totem de jeu ludique et collaboratif.

De la scénographie à la conception graphique, en passant par la typographie et la sérigraphie, ils ont expérimenté différentes techniques artistiques tout en imaginant des énigmes intégrant la réalité augmentée. Ce projet, à la croisée de la créativité et des usages numériques, témoigne de la capacité des jeunes à s'approprier des outils contemporains pour inventer de nouvelles formes d'expression.

Cette structure interactive sera présentée tout au long de l'année lors des événements portés par la Communauté de Communes de Montesquieu et les communes du territoire, comme « Partir en livre » ou encore le Game Fest. Une belle occasion pour les familles de découvrir le fruit de ce travail collectif et de partager un moment ludique et créatif. ●



FESTIVAL DU FILM DE PRÉVENTION 2026 : QUAND LES JEUNES PASSENT À L'ÉCRAN

Le 23 juin 2026, à Léognan, les projecteurs se sont braqués sur la jeunesse du territoire. À l'occasion de la 16^e édition du Festival du film de prévention, la Communauté de Communes de Montesquieu a mis à l'honneur l'engagement, la créativité et la parole des jeunes à travers une aventure collective menée tout au long de l'année.

Car derrière les projections, ce sont plusieurs mois de travail qui réunissent collégiens, enseignants, animateurs jeunesse et professionnels du cinéma autour d'un même objectif : créer des films de prévention portés par le regard des jeunes eux-mêmes.

UNE VÉRITABLE EXPÉRIENCE DE CRÉATION COLLECTIVE

Dans les collèges et les Points Jeunes du territoire, plus de 170 jeunes se sont impliqués dans toutes les étapes de réalisation des courts-métrages. Écriture des scénarios, réflexion sur les messages de prévention, jeu d'acteur, préparation des scènes, tournage, choix des décors ou encore travail technique : chacun a trouvé sa place dans le projet. Accompagnés par leurs enseignants, les équipes d'animation jeunesse et des professionnels de l'audiovisuel, les participants découvrent les exigences d'un tournage et apprennent à travailler ensemble. Les films deviennent ainsi des espaces d'expression, mais aussi des expériences humaines où se construisent confiance, écoute et coopération. Au fil des semaines, des liens forts se créent entre les jeunes acteurs, leurs encadrants et l'équipe professionnelle de tournage. Cette dynamique collective est au cœur du festival : permettre aux jeunes de vivre une aventure artistique tout en développant leur esprit critique et leur engagement citoyen.

DES JEUNES AUSSI DANS LE RÔLE DE JURY

Le festival ne se limite pas à la réalisation des films. Des jeunes élus issus des collèges participent également au jury chargé de décerner les « Claps », les trophées du festival. Tout au long de l'année, ils mènent un véritable travail d'éducation à l'image afin d'apprendre à analyser une œuvre, porter un regard critique sur la mise en scène, le jeu d'acteur



ou encore la qualité du message transmis. Une manière de les sensibiliser au langage audiovisuel tout en leur donnant une place active dans l'événement. Les trophées remis lors de la soirée de gala ont eu d'ailleurs une dimension particulièrement symbolique : les « Claps » ont été fabriqués par les jeunes élus eux-mêmes au Fab Lab, durant les vacances de février 2026. De leur conception à leur réalisation, ces récompenses incarnent pleinement l'esprit participatif du festival.

UNE SOIRÉE POUR VALORISER LES TALENTS DES JEUNES

Le public a pu découvrir les neuf films en compétition lors de deux séances de projection à l'Espace culturel Georges Brassens. Des réalisations sensibles,

engagées et créatives qui abordent différentes thématiques de prévention à travers des regards jeunes.

En parallèle, les Halles de Gascogne ont accueilli une rencontre avec les acteurs locaux de la prévention, permettant au public d'échanger et de mieux connaître les actions menées sur le territoire. Point d'orgue de la soirée : la cérémonie de remise des prix. Cette année, deux nouvelles distinctions (meilleur acteur et meilleure actrice) ont enrichi le palmarès. Les jeunes récompensés pourront notamment bénéficier d'une formation au Cours Florent Bordeaux.

Au-delà de la compétition, le Festival du film de prévention reste avant tout un projet éducatif et humain, où les jeunes deviennent pleinement acteurs, créateurs et citoyens. ●

Tous les emballages se trient !

À TRIER | TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, CARTON ET LES PAPIERS



À TRIER | TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



À TRIER | LE COMPOST



À JETER | ORDURES MÉNAGÈRES



Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune



<https://www.cc-montesquieu.fr/vivre/dechets/>
05 57 96 01 24



CITEO

UN ÉTÉ DE RENDEZ-VOUS ET DE DÉCOUVERTES

Sur le territoire, l'été et la rentrée prennent des airs de retrouvailles, de découvertes et de moments partagés.



© Laurent Wangemez

Du 16 au 26 juillet, les Rencontres musicales internationales des Graves. font vibrer les châteaux du vignoble bordelais. Un festival où concerts et dégustations se mêlent dans des lieux prestigieux avec une programmation riche et variée.

Le 14 août, la Nuit des étoiles invite à lever les yeux : observation du ciel, conférences, planétarium en plein air et expositions d'astrophotographies... Une soirée hors du temps, à vivre en famille ou entre amis.

En septembre, les Journées de La Brède ouvrent un temps d'échange autour des grandes questions de société dans le cadre du Château de La Brède. Tables rondes, intervenants et débats ouverts composent ce rendez-vous fidèle à l'esprit des Lumières.

Toujours en septembre, la Balade des Châteaux propose une marche commentée d'environ 10 km à travers le vignoble Pessac-Léognan. Entre paysages, patrimoine et haltes au pied de plusieurs châteaux, le parcours se savoure aussi avec des dégustations de vins accompagnées de produits locaux.

Tout au long de l'été, les soirées prennent des airs de fête avec les guinguettes et les soirées d'été : des rendez-vous conviviaux, vivants et en plein air, où l'on vient profiter des beaux jours.



© Laurent Wangemez



ENVIE D'IDÉES DE BALADES ?

La carte de l'itinérance de l'office de tourisme propose des parcours à pied et/ou à vélo pour (re)découvrir le territoire à votre rythme.

La Grande Fête est de retour ! Le RDV incontournable de votre rentrée culturelle se déroulera les 11, 12 et 13 septembre à Ayguemorte-les-Graves. Au programme : spectacles de cirque et de théâtre, ciné plein air, course de caisse à savon déjantée, fête foraine et concerts sous chapiteau avec cette année EIFFEL, FLAVIA COEHLO, Dr RING DING et ROLAND CRISTAL – GRATUIT !



LE MARTINET NOIR

Le martinet noir, souvent confondu avec l'hirondelle, se distingue à sa silhouette en "boomerang" et son cri strident. Après avoir passé l'hiver en Afrique, il revient entre mi-avril et fin juillet pour se reproduire.

C'est une espèce très fidèle. Monogame, il forme des couples durables pouvant vivre jusqu'à 20 ans et reste fidèle à son nid (cavités naturelles ou urbaines), retrouvé chaque année après migration. La disparition de son lieu de nidification est ainsi une menace importante pour l'espèce, qui, bien que bénéficiant d'une protection intégrale, a perdu près de 40 % de sa population ces dix dernières années. Pour assurer leur protection,

il est donc crucial de ne pas détruire leurs sites de nidification connus et même d'en proposer de nouveaux par la mise en place de nichoirs adaptés (boîte en bois avec une ouverture de 3 cm de large sur 7 cm de long).



FunFact : comme le colibri, le martinet appartient aux Apodiformes (« sans pied »). Grâce à leurs pattes réduites, ces oiseaux peuvent rester des mois en vol, se nourrir, s'accoupler et même dormir sans se poser.

Et parce que l'Office de Tourisme vient aussi à vous, l'équipe est présente en accueil tous les samedis matin de juillet à août sur le marché de Léognan. L'occasion d'échanger, de poser vos questions, de repartir avec quelques idées de sorties tout près de chez vous.

PARTIR EN LIVRE

06.06.26

29.07.26

12^e
ÉDITION

NOS PETITS ET GRANDS HÉROS



© CNL - Julien Neel pour Partir en Livre